

CONDITIONS GENERALES

ARTICLE 1. CONCEPT ET CHAMP D'APPLICATION

ENIGMA ESCAPE est un concept de jeu d'évasion grandeur nature (escape game) appartenant à la société NEO-ARCADIA SARL enregistrée au registre du Commerce et des Sociétés de Toulouse sous le numéro 507 893 162. Les présentes conditions générales de vente sont applicables à tout contrat de mise à disposition d'une salle de jeu conclu entre (1) la société NEO-ARCADIA SARL sous l'enseigne « ENIGMA ESCAPE » et (2) les PARTICIPANTS de la salle, lesquels seront nommés « PARTICIPANTS » ensuite ; qu'ils aient réservé personnellement ou qu'ils fassent partie de l'équipe de la personne ayant effectuée la réservation, dénommée ci-après « L'ACHETEUR ». Ces conditions s'appliquent également quel que soit le moyen de réservation, que celle-ci soit effectuée via le site internet de ENIGMA ESCAPE, nommé ci-après « SITE INTERNET » ou auprès du personnel de ENIGMA ESCAPE. L'espace de jeu mis à la disposition des joueurs est dénommé « SALLE » et le contrat de mise à disposition « CONTRAT ». La partie de jeu pour laquelle l'ACHETEUR réserve et paie sur le SITE INTERNET est appelée « SESSION DE JEU ». ENIGMA ESCAPE reconnaît le droit de modifier ou faire modifier tout ou partie des présentes conditions générales de vente ainsi que le contenu de son SITE INTERNET (www.enigmaescape.fr), ceci à sa seule discrétion, à tout moment et sans préavis. Les conditions générales de vente de ENIGMA ESCAPE sont disponibles sur le SITE INTERNET et peuvent être consultées librement sur simple demande auprès du personnel d'accueil de ENIGMA ESCAPE.

ARTICLE 2. ENGAGEMENT ET RESPONSABILITE DU CLIENT.

Le contrat engage l'ensemble des PARTICIPANTS identifiés sur la réservation qui acceptent sans réserve les présentes Conditions de Vente. Vous et l'ensemble des PARTICIPANTS vous engagez à respecter les présentes Conditions de Ventes, l'ensemble des règles. Il est de la responsabilité de la personne ayant effectué la réservation de s'assurer que l'ensemble des PARTICIPANTS, y compris les enfants, ont pris connaissance de ces conditions et obligations et les acceptent.

ARTICLE 3. ABSENCE DE DROIT DE RETRACTATION

Conformément à la réglementation applicable issue de la Directive 2011/83 du 25 octobre 2011 relative aux droits des consommateurs, nous vous informons que vous ne pouvez pas exercer de droit de rétractation lors de la réservation à distance de prestations « de services d'hébergement autres qu'à des fins résidentielles, de transport de biens, de location de voitures, de restauration ou de services liés à des activités de loisirs si le contrat prévoit une date ou une période d'exécution spécifique ». En conséquence, vous ne pouvez pas bénéficier de la faculté de rétractation, d'annulation ou de remboursement pour les Prestations proposées dans le cadre de ces Conditions de Vente.

ARTICLE 4. DROIT DE RETRACTATION POUR LES CHEQUES CADEAUX

Pour les chèques cadeaux, et uniquement pour les chèques cadeaux, et conformément aux dispositions de l'article L.121-21 du Code de la consommation, en cas de vente à distance, l'acheteur dispose d'un délai de rétractation de 14 jours à compter de la réception du chèque cadeau par l'acheteur sans avoir à justifier de motifs, ni à payer de pénalités. L'acheteur informe Enigma Escape de sa décision de rétractation en lui adressant, avant l'expiration du délai prévu à l'article L. 121-21, une lettre par voie électronique (email) ou toute autre déclaration, dénuée d'ambiguïté, exprimant sa volonté de se rétracter. Aucun retour n'étant nécessaire pour les chèques cadeaux en version électronique, le remboursement aura lieu dans les 14 jours à compter de la réception de la demande de rétractation.

ARTICLE 5. MODIFICATION DE LA RESERVATION.

La réservation peut être déplacée sur une autre date et/ou une autre salle uniquement par courrier électronique, jusqu'à 5 jours avant la date de l'activité, si le planning nous le permet. Aucune modification ne peut être faite par téléphone, une trace écrite est nécessaire. Nous ne pourrions faire aucune modification à compter de 5 jours avant la date de l'activité.

ARTICLE 6. AVANCE, RETARD ET PARTICIPANT(S) EN PLUS OU EN MOINS

L'heure d'arrivée exacte est mentionnée sur le courrier électronique de confirmation de réservation. Merci de venir à l'heure. Il est possible que nous ne puissions pas vous accueillir si vous arrivez en avance et que la porte d'entrée du commerce soit fermée. Au delà de 15 minutes de retard des PARTICIPANTS pour une SESSION réservée, 10 minutes de jeu sera retranché. ENIGMA ESCAPE se réserve le droit de refuser l'accès aux PARTICIPANTS dont le retard s'élève à 30 minutes ou plus. Les horaires seront systématiquement rappelés dans les emails de confirmation envoyés par ENIGMA ESCAPE. Si moins de PARTICIPANTS se présentent pour participer à la SESSION de jeu que ce qui était initialement prévu lors de la réservation, l'ACHETEUR et/ou les UTILISATEURS ne peuvent prétendre au remboursement de la différence de prix. Si plus de PARTICIPANTS se présentent pour participer à la SESSION de jeu que ce qui était initialement prévu lors de la réservation, la différence de prix devra être réglée avant de participer au jeu, ceci dans la limite de 6 joueurs (PARTICIPANTS) autorisés par SALLE. ENIGMA ESCAPE se réserve le droit de refuser toute réservation à un ACHETEUR qui n'aurait pas payé l'ensemble des prestations qui lui auraient été facturées.

ARTICLE 7. ADRESSES

Nous avons deux adresses dans Toulouse : au 34 rue Bayard et au 43 avenue de la gloire. Il est de la responsabilité de tous les PARTICIPANTS de vérifier sur notre site internet et sur le mail de confirmation ou se situent les salles réservées. La personne ayant effectuée la réservation se doit de s'assurer que l'ensemble des participants ont connaissance de l'adresse ou se situe la ou les SALLE(S) réservées. En cas d'erreur d'adresse lors de votre venue, vous devez rejoindre la seconde adresse par vos propres moyens. Les deux locaux se situent à environ 15 minutes de marche. Si cela cause du retard, se référer à l'article 6.

ARTICLE 8. MISE À DISPOSITION ET UTILISATION DE LA SALLE

Selon le principe même du jeu, ENIGMA ESCAPE accorde aux PARTICIPANTS le droit d'occuper la SALLE pour une durée maximale de 60 (soixante) minutes. L'occupation de la SALLE a pour seul et unique but de participer à un jeu organisé par ENIGMA ESCAPE, lequel doit être réalisé en équipe de 2 à 6 personnes maximum. Les PARTICIPANTS acceptent que la durée de présence dans la SALLE soit de 60 minutes maximum, ceci qu'ils soient parvenus à trouver tous les indices et à résoudre toutes les énigmes ou non. Ce point relève du principe même du jeu. Parallèlement, les PARTICIPANTS acceptent que le jeu s'arrête avant la fin des 60 minutes, notamment s'ils sont parvenus à trouver tous les indices et à résoudre toutes les énigmes en moins de 60 minutes ; sans que cela fasse l'objet d'un quelconque ajustement ou compensation tarifaire. L'admission dans la SALLE n'est possible que sur présentation de l'email de confirmation de réservation (envoyé peu après le processus de paiement à l'ACHETEUR) ou sur présentation d'une pièce d'identité de ce dernier. La complexité du jeu ne permet pas aux PARTICIPANTS dont l'âge est inférieur à 9 ans de participer. Les PARTICIPANTS mineurs âgés de moins de 15 ans doivent être accompagnés de deux adultes. Les PARTICIPANTS mineurs âgés de plus de 15 ans ne doivent pas nécessairement être accompagnés d'un adulte. En cas de doute sur l'âge d'un PARTICIPANT, ENIGMA ESCAPE se réserve le droit de demander un justificatif

d'identité.

La SALLE « DERNIERE DEMEURE » est quand à elle strictement interdite aux moins de 16 ans. L'interdiction d'accès pour les PARTICIPANTS des moins de 16 ans dans cette salle ne donne droit à aucune indemnité ou remboursement.

Les PARTICIPANTS sont tenus de maintenir la SALLE et l'intégralité de ses équipements (liste non restrictive : décorations, ameublement etc.) en bon état et de l'utiliser conformément à l'usage autorisé. De ce fait, le PARTICIPANT reconnaît au CONTRAT que toute dégradation intentionnelle ou causée par une manipulation non autorisée de la salle et de ses équipements fera l'objet d'une refacturation.

Par ailleurs, le PARTICIPANT est tenu d'utiliser la SALLE et ses équipements de sorte à n'occasionner ou risquer d'occasionner aucun dommage aux autres PARTICIPANTS, aux locaux et matériels de ENIGMA ESCAPE.

Durant toute sa présence au sein des locaux de ENIGMA ESCAPE, le PARTICIPANT s'engage à se comporter de façon respectable, à se conformer aux règles et à coopérer avec le personnel de ENIGMA ESCAPE. À ce titre, ENIGMA ESCAPE ne tolère aucune forme de violence, qu'elle soit verbale ou physique, sous forme de harcèlement ou d'intimidation envers ses employés et se réserve ainsi le droit de refuser l'accès aux locaux à toute personne dont le comportement s'apparenterait aux éléments cités précédemment. ENIGMA ESCAPE se réserve également le droit de refuser l'accès à toute personne sous l'influence de l'alcool ou de drogues et ce par mesure de sécurité pour ladite personne et son entourage. Pour toutes les conditions mentionnées ci-dessus, l'interdiction d'accès ne donne droit à aucune indemnité ou remboursement.

En raison de la nature du jeu, aucun enregistrement ne peut être effectué dans la SALLE. Ainsi, l'utilisation d'appareils d'enregistrement vidéo et/ou audio (cela inclut notamment et sans s'y limiter : téléphones mobiles, caméras, Go Pro) est formellement interdite. Toute utilisation d'appareil de ce type pourra occasionner l'arrêt complet du jeu et ce pour toute l'équipe.

ENIGMA ESCAPE attend de ses PARTICIPANTS qu'ils ne divulguent pas les détails du jeu de façon directe et/ou indirecte. Toute divulgation partielle et totale violerait les intérêts commerciaux de ENIGMA ESCAPE.

ARTICLE 9. TARIFICATIONS

ARTICLE 9.1- TARIFS POUR LES PARTICULIERS

Les prix pratiqués par ENIGMA ESCAPE sont indiqués sur le SITE INTERNET (partie « réservations ») et sont également affichés à l'accueil des locaux de ENIGMA ESCAPE. Ils sont affichés en euros (€) toutes taxes comprises (TTC) et par personne, pour une SESSION de soixante minutes. Le prix par personne est fixé en fonction du nombre de PARTICIPANTS au sein d'une même équipe (2 à 6 personnes maximum). Les tarifs sont dégressifs et évoluent comme suit :

Du lundi au vendredi de 12h à 16h45 , hors jours fériés, ponts et vacances scolaires :

-25 € (vint-cinq euros) TTC par personne si l'équipe est constituée de 3 (trois) personnes

-22€ (vingt-deux euros) TTC par personne si l'équipe est constituée de 4 (quatre) personnes

-19€ (dix-neuf euros) TTC par personne si l'équipe est constituée de 5 (cinq) ou 6 (six) personnes.

Du lundi au vendredi de 17h à 23h45, le samedi et dimanche toute la journée, les jours fériés, ponts et vacances scolaires :

-29 € (vint-neuf euros) TTC par personne si l'équipe est constituée de 3 (trois) personnes

-26€ (vingt-six euros) TTC par personne si l'équipe est constituée de 4 (quatre) personnes

-23€ (vingt-trois euros) TTC par personne si l'équipe est constituée de 5 (cinq) ou 6 (six) personnes.

Si seuls DEUX PARTICIPANTS souhaitent participer au jeu, une SESSION pour TROIS PARTICIPANTS devra néanmoins être réservée.

Toute autre prestation donnera lieu à une facturation additionnelle.

ENIGMA ESCAPE se réserve le droit de modifier les prix à tout moment. Il est expressément stipulé qu'aucune modification de prix n'interviendra postérieurement à votre réservation.

ARTICLE 9.2 - TARIFICATIONS ENTREPRISES

Les prix pratiqués par ENIGMA ESCAPE sont indiqués sur le DEVIS transmis lors des échanges par courrier électronique.

Ils sont affichés en euros (€) toutes taxes comprises (TTC) et par nombre de salle(s) réservée(s), pour une SESSION de soixante minutes, chaque salle pouvant accueillir un maximum de 6 (six) participants.

Du lundi au vendredi de 12h à 16h45 , hors jours fériés, ponts et vacances scolaires :

95 euros (quatre vingt-quinze euros) TTC par SALLE.

Du lundi au vendredi de 12h à 16h45 , hors jours fériés, ponts et vacances scolaires :

115 euros (cent-quinze euros) TTC par SALLE.

ARTICLE 10. RÉSERVATIONS

ARTICLE 10.1. RÉSERVATION POUR LES PARTICULIERS

La mise à disposition d'une SALLE est soumise à la réservation et à son paiement préalable. Celle-ci est effectuée par l'ACHETEUR sur le SITE INTERNET de ENIGMA ESCAPE : www.enigmaescape.fr

Toutes les réservations sont effectuées depuis le SITE INTERNET et selon les disponibilités affichées sur celui-ci. La réservation est ferme et définitive qu'après réception de l'email de confirmation de réservation, lequel est envoyé à l'ACHETEUR à l'issue du processus de paiement.

Dans certains cas exceptionnels, le personnel de ENIGMA ESCAPE peut effectuer la réservation pour le compte de l'ACHETEUR si ce dernier ne peut effectuer lui-même la réservation sur le SITE-INTERNET. Dans ces cas précis, l'ACHETEUR accepte sans aucune réserve que ce type de réservation n'entraîne aucune responsabilité de la part de ENIGMA ESCAPE ou de son personnel, le personnel n'agissant alors qu'en tant qu'opérateur de saisie selon les instructions données par l'ACHETEUR. L'ACHETEUR renonce donc à tout recours du fait d'une mauvaise utilisation, d'une atteinte à la confidentialité de ses données ou d'une utilisation frauduleuse de son compte.

Seul les paiements par carte de crédit est accepté sur le SITE INTERNET. Si l'ACHETEUR ne peut régler le montant de la réservation par carte bancaire, il devra se présenter à l'accueil de ENIGMA ESCAPE afin de régler le montant en euros par chèque, chèques vacances, carte de crédit (Visa, Mastercard, American Express) ou espèces (en euros). En cas de paiement en espèce nous n'avons pas forcément la monnaie, merci de préparer l'appoint.

ENIGMA ESCAPE a confié la gestion de sa plateforme de paiement à un prestataire spécialisé, STRIPE, dans la sécurisation des transactions en ligne.

Le SITE INTERNET est disponible en version française et anglaise. Cependant, en cas de contestation, seule la version française du SITE INTERNET et des conditions générales de vente pourra être opposée à ENIGMA ESCAPE.

Une réservation ne peut être transférées ou revendues à des fins commerciales. Si une réservation est transférée ou revendue en violation de cet

article, le porteur de celle-ci se verra refuser l'accès.

ARTICLE 10.2. RÉSERVATION POUR LES ENTREPRISES PAR DEVIS

Ce type de réservation est accessible uniquement aux gérants d'entreprise ou à leurs représentants, dans le cadre d'une sortie de type « team building ». La mise à disposition d'une SALLE est soumise à la réservation par la signature du devis transmise par email.

La réservation se fait par l'envoi d'un email à contact@enigmaescape.fr en utilisant votre compte email professionnel, et en précisant le jour et l'heure de votre venue, et le nombre de salles souhaitées ou le nombre exact ou approximatif de participants. Un devis vous est ensuite transmis.

Toute réservation confirmée par la signature du devis est du et ne peut ni être annulée, ni être modifiée ; cela inclus le nombre de salles réservées.

Si moins de participants que prévu fréquentent le jeu, la différence de prix ne sera pas remboursée.

Le paiement s'effectue au plus tard le jour même. Nous n'acceptons pas le paiement différé ou à 30 jours après prestation. Aucun escompte n'est accordé en cas de paiement anticipé.

Le paiement se fait en une seule fois, par carte bancaire, chèque ou espèce. Le paiement individuel n'est pas autorisé.

Dans le cas de non présentation, la facture sera transmise au siège social de l'entreprise. Le délai de paiement sera de 30 jours. le taux des pénalités de retard est égal à 12% avec des frais de 40 euros après expiration du délai de paiement (article D. 441-5)

ARTICLE 11. DONNÉES PERSONNELLES

Les données personnelles que nous recueillons à votre sujet peuvent inclure : votre nom, votre adresse électronique, votre adresse postale, votre numéro de téléphone,

L'ACHETEUR est responsable de l'exactitude des informations saisies sur le formulaire de réservation en ligne sur le SITE INTERNET.

Les informations liées aux personnes de moins de 16 ans doivent être remplies avec le consentement de leur responsable légal.

L'ACHETEUR renseignant les coordonnées des autres joueurs / PARTICIPANTS (noms et prénoms, numéros de téléphone, adresses email) autorise ENIGMA ESCAPE à envoyer des informations et offres commerciales à ces derniers.

L'ACHETEUR et/ou l'PARTICIPANT qui saisit ses coordonnées téléphoniques sur le SITE INTERNET de ENIGMA ESCAPE acceptent d'ores et déjà d'être contacté par ENIGMA ESCAPE et ce par téléphone ou SMS.

L'ACHETEUR accepte de recevoir de la part de ENIGMA ESCAPE des informations et offres commerciales sur son adresse email ou sur son téléphone mobile en cliquant sur la case d'autorisation du SITE INTERNET

Nous conservons vos données personnelles uniquement aussi longtemps que cela est nécessaire aux fins auxquelles nous les avons recueillies, notamment la satisfaction de toute exigence légale ou comptable et de toute obligation légale de reddition des comptes. Les données des clients sont conservées pendant le temps de la relation commerciale.

Ces données peuvent être conservées à des fins de prospection commerciale au maximum pendant 3 ans à compter de la fin de cette relation commerciale.

ENIGMA ESCAPE s'engage à ne pas transmettre les données personnelles de ses PARTICIPANTS à une société extérieure au groupe NEO-ARCADIA, hors requête d'une autorité habilitée par la loi et dans le cadre des dispositions légales en vigueur. ENIGMA ESCAPE pourra transmettre vos adresses mails sans aucune information associée à des partenaires de notation comme Trip Advisor.

Seuls les employés autorisés sont en mesure d'accéder aux données personnelles, et ils ne peuvent le faire qu'à des fins professionnelles légitimes. Par ailleurs, nous avons recours au chiffrement lors de la transmission de vos données personnelles entre votre système et le nôtre et entre notre système et celui des parties avec lesquelles nous partageons des informations confidentielles.

ARTICLE 11.1. MOYEN A DISPOSITION POUR NOUS CONTACTER.

Pour toute question ou plainte concernant la façon dont nous traitons vos données personnelles, veuillez nous contacter en envoyant un e-mail à contact@enigmaescape.fr

ARTICLE 11. 2. VOS DROITS

Vous pouvez disposer des droits suivants concernant vos données personnelles :

Le droit de demander l'accès à vos données personnelles. Cela vous permet de recevoir une copie des données personnelles que nous détenons à votre sujet et de vérifier que nous les traitons conformément à la loi.

Le droit de demander la correction de vos données personnelles si elles sont inexactes. Vous pouvez également compléter les données personnelles incomplètes en notre possession, compte tenu des fins du traitement.

Le droit de demander la suppression de vos données personnelles si vos données personnelles ne sont plus nécessaires aux fins auxquelles nous les avons recueillies ou traitées

ARTICLE 12. SÉCURITÉ

LE PARTICIPANT s'engage à respecter toutes les mesures de sécurité qui lui sont données, qu'elles soient contractuelles, affichées sur site ou données oralement par le personnel de ENIGMA ESCAPE.

Il est formellement et strictement interdit de fumer à l'intérieur du site.

Chaque PARTICIPANT s'engage à prendre connaissance et respecter les consignes de sécurité et protection incendie, de même que les issues de secours. Celles-ci sont clairement identifiées dans le local de ENIGMA ESCAPE. Il est à ce titre formellement interdit de gêner les issues de secours, lesquelles doivent rester dégagées en toute circonstance. Le PARTICIPANT pourra utiliser les issues de secours si et seulement si la situation exige l'évacuation du local (incendie par exemple). Tout abus et/ou ouverture intempestive de ces issues par un ou plusieurs PARTICIPANT(S) entraînera la refacturation des coûts occasionnés par cet abus.

Le PARTICIPANT est au fait qu'il est absolument interdit d'apporter dans les locaux et dans la SALLE des objets considérés comme (1) des dangers physiques (explosif, inflammable, comburant, gaz sous pression ou liquéfié, corrosif), (2) dangereux pour la santé (toxique, corrosif pour la peau, irritant/sensibilisant, cancérogène/téatrogène) et (3) dangereux pour le milieu aquatique.

ARTICLE 13. PHOTOS ET CAMÉRAS

Des photos de chaque équipe de PARTICIPANTS pourront être prises avant ou après la session de jeu. Ces photos pourront être utilisées par ENIGMA ESCAPE afin d'alimenter son SITE INTERNET ou son écosystème digital (Exemples sans restriction, Facebook, Twitter, Instagram etc.). ENIGMA ESCAPE ne pourra être tenu responsable de l'utilisation qui sera faite des photos par les PARTICIPANTS et / ou l'ACHETEUR.

Chaque SALLE comporte un dispositif de vidéosurveillance et d'écoute permettant au personnel de ENIGMA ESCAPE de suivre la session de jeu et d'aiguiller les PARTICIPANTS si besoin. Ce dispositif contribue uniquement au jeu et n'enregistre en rien les SESSIONS de jeu des PARTICIPANTS.

ARTICLE 14. RECOURIR A LA MEDIATION

Conformément à l'article L. 152-1 du code de la consommation, vous pouvez recourir gratuitement au service de médiation MEDICYS, dont nous relevons, par voie électronique sur www.medicys.fr ou postale à l'adresse MEDICYS – 73 Boulevard de Clichy – 75009 PARIS, pour toute réclamation. Il est rappelé que le recours à la médiation n'est possible qu'à la condition que votre réclamation n'ait pas été préalablement examinée par un juge ou un autre médiateur, et qu'elle ait déjà fait l'objet d'un recours auprès de notre Service Clients. La médiation ne s'applique pas aux litiges entre professionnels.

ARTICLE 15. TRIBUNAUX COMPÉTENTS

Les présentes conditions générales et tout contrat conclu incorporant ces termes et conditions sont régis par le droit français et tous les litiges sont soumis à la compétence exclusive des tribunaux français.